ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Ville de **ALENCON** (Département de l'Orne – Communauté Urbaine d'Aleçon).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Sous réserve de la production d'une délibération demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Ancien réservoir d'eau. Site composé de bassins encore en eau et de 4 salles voutées. Parcelles cadastrées section **AI n° 130p sise 11 rue des Hauts Chatelets sur le territoire communal** pour une emprise d'environ 4 500 m² (à parfaire à réception du document d'arpentage).
URBANISME :	Zone Uca du PLU: Zone urbaine d'habitat. Terrain desservi par les réseaux
PROJET :	Après démolition dans le cadre du fonds friches et remise en état du terrain, la commune a un projet de logements dans ce secteur déjà résidentiel.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**13 novembre 2019 – avis favorable**
PROPRIÉTAIRES:	**COMMUNE D'ALENCON**
ÉVALUATION DOMANIALE :	*Valeur vénale inférieure au seuil de consultation obligatoire des Domaines.*
IMPUTATION :	**Compte n° 961 007 – ALENCON « Damigny – Réservoir rue des Chatelets »** **Enveloppe projet : 23 625 €**

ROUEN le 14 novembre 2019

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT

Le Directeur Général,
La Directrice Générale Adjointe de
L'Etablissement Public Foncier de Normandie

Christelle MUTEL

Gilles GAL

15 NOV. 2019